



## Huit raisons d'intégrer l'assurance à votre plan financier

### FAIRE CROÎTRE VOTRE PATRIMOINE



#### 1. Développer vos activités.

Une police d'assurance vie détenue par votre société professionnelle peut générer une croissance avec report d'impôt pour payer des dettes ou faciliter la planification successorale.



#### 2. Acheter une propriété.

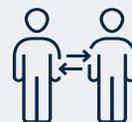
Accédez à la valeur de rachat accumulée d'une police d'assurance permanente pour verser un acompte sur une maison, démarrer une entreprise ou rembourser des dettes.

### PROTÉGER VOTRE PATRIMOINE



#### 3. Vivre le moment présent.

Profitez de la vie en sachant que la bonne couverture d'assurance garantit la protection de votre mode de vie, de vos revenus et même des coûts futurs comme l'éducation, peu importe ce que la vie vous réserve.



#### 4. Changer de carrière.

Une police individuelle distincte de votre couverture professionnelle protège ce que vous avez bâti, tout en vous laissant la liberté de changer de situation professionnelle le moment venu.

## PROFITER DE VOTRE PATRIMOINE



### 5. Découvrir le monde.

Utilisez la valeur de rachat de votre police pour voyager, en ajoutant une assurance maladie pour couvrir les éventuels incidents de parcours.



### 6. Transformer l'épargne-retraite en revenu de pension.

Une rente offre un revenu garanti et prévisible tout au long de la retraite, quelle que soit l'évolution du marché.

## TRANSFÉRER VOTRE PATRIMOINE



### 7. Garder le chalet dans la famille.

Utilisez la prestation de décès non imposable pour vous assurer que les impôts sur les gains en capital dus sur votre propriété de vacances seront couverts pour vos héritiers.



### 8. Laisser un héritage durable.

Désignez un organisme de bienfaisance comme bénéficiaire, donnez une partie de votre succession ou faites d'un organisme de bienfaisance le propriétaire de votre police d'assurance vie et profitez des avantages fiscaux qui en découlent.

Nos **solutions globales en gestion de patrimoine** vous permettent de définir et d'atteindre vos objectifs financiers à tous les stades de votre vie.

## RAYMOND JAMES<sup>MD</sup>

Ces renseignements constituent une source d'information générale et ne devraient pas être considérés comme des conseils personnels en matière de placement ni comme une sollicitation d'achat ou de vente de titres. Les produits et services liés à l'assurance sont offerts par l'intermédiaire de Planification financière Raymond James, qui n'est pas membre du Fonds canadien de protection des épargnants. Les produits d'assurance sont offerts par l'intermédiaire de Raymond James Financial Planning Ltd. Lorsqu'ils fournissent des produits d'assurance vie dans toutes les provinces du Canada, à l'exception de la province de Québec, les conseillers en placement agissent en tant que représentants en assurance de Raymond James Financial Planning Ltd. Au Québec, les conseillers en placement agissent en tant que conseillers en sécurité financière de Raymond James Financial Planning Ltd. Raymond James Financial Planning Ltd. est autorisée à exercer ses activités en tant que société de services financiers dans la province de Québec. Les conseillers de Raymond James ne sont pas des conseillers fiscaux et nous recommandons aux clients de demander l'avis d'un conseiller professionnel indépendant pour les questions fiscales.